

## Nouveau foyer de clavelée en Grèce : point de situation au 13/12/2016

*Veille sanitaire internationale (VSI) Plateforme ESA – France*

*Cirad UMR Contrôle des Maladies Animales Exotiques et Emergentes – France*

**Source :** ADNS/OIE

La clavelée et la variole caprine sont deux maladies causées par des souches de Capripoxvirus, et touchent les ovins et les caprins. L'OIE et ADNS regroupent les deux types de varioles sous la même catégorie dans le cadre des déclarations, cependant ces deux maladies restent distinctes l'une de l'autre.

Un foyer de clavelée a été confirmé le 9 décembre 2016 (notifié le 12 décembre) dans un élevage détenant 102 moutons (ainsi que 12 caprins) sur l'île de Lesbos en Grèce. Le tableau 1 reprend les effectifs et taux de morbidité/mortalité.

**Tableau 1: Nombre d'animaux sensibles, affectés et morts pour le foyer de clavelée déclaré le 12 décembre 2016 en Grèce (source: ADNS)**

	Nb animaux sensibles	Taux de morbidité (%)	Taux de mortalité (%)
Ovins	102	29,4	19,6

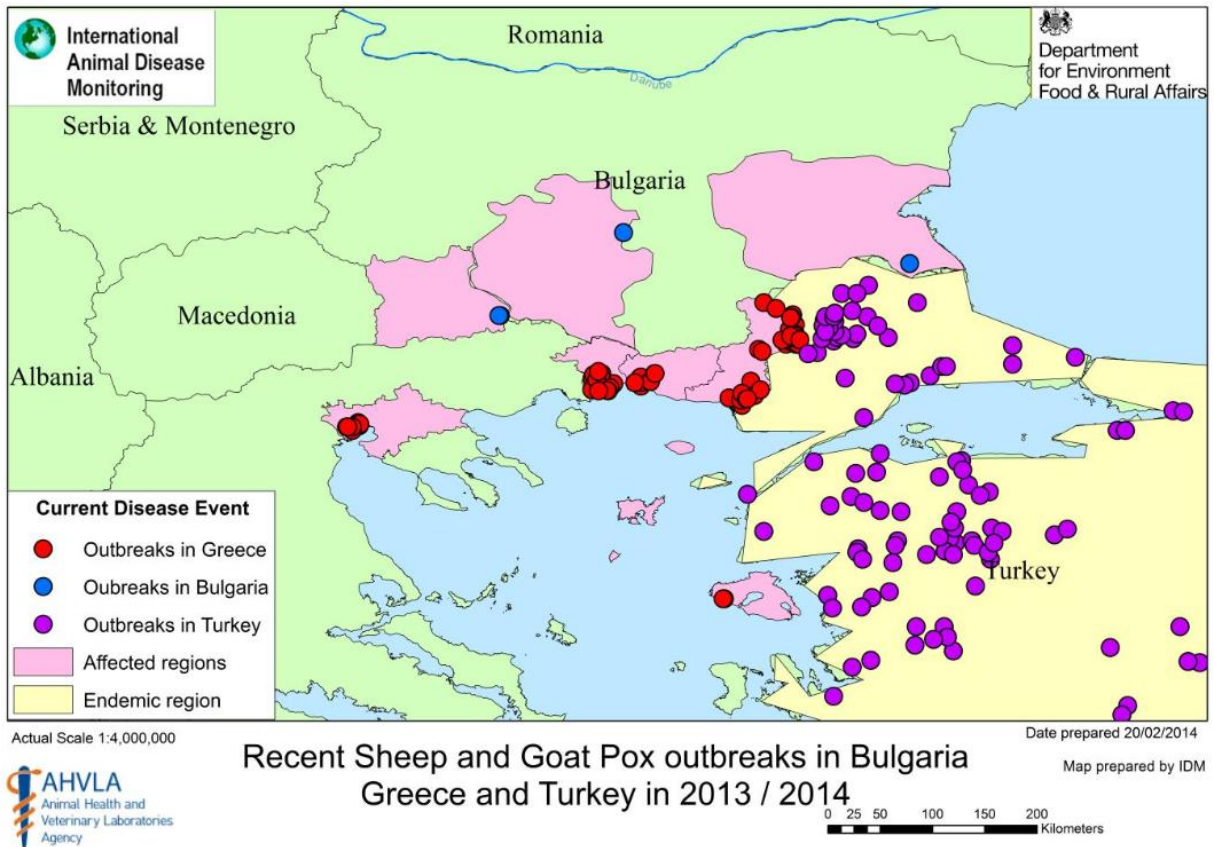


**Figure 1: Foyer de clavelée déclaré en Grèce le 12 décembre 2016 (source: ADNS)**

Le dernier foyer en Grèce remonte au 28 août 2014 (rapport OIE du 30 juin 2015 reprenant 70 foyers en juillet-août 2014). D'août 2013 à août 2014, une épizootie de clavelée a touché la préfecture d'Évros, à la frontière avec la Turquie au nord du pays (Malesios *et al.* 2016) (Figure 2). La Bulgarie a aussi été touchée par cette épizootie et a déclaré des foyers de clavelée et de variole caprine de septembre à décembre 2013, dont le premier proche des frontières grecques et turques (Figure 2).

En 2016, des foyers de clavelée et de variole caprine ont aussi été déclarés en Israël (dernier foyer déclaré le 24 novembre au sein d'un troupeau de moutons), en Russie (quatre foyers en octobre-novembre à l'Est du pays, et des foyers en août-septembre dans la partie occidentale) et en Mongolie (dernier foyer le 6 novembre 2016). Les deux maladies circulent aussi en Turquie de manière enzootique depuis plusieurs années.

Il est important de noter qu'un autre Capripoxvirus, le virus de la dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB), circule aussi dans cette région. Il circule depuis plusieurs années en Turquie, puis s'est étendu à la partie européenne de la Turquie, le Nord-Est de la Grèce et la Bulgarie. La DNCB s'est ensuite propagée à travers les Balkans et s'étend actuellement jusqu'au Monténégro (voir notes sur la DNCB – dernier point au [30 novembre 2016](#)). Etant donné l'appartenance à la même famille des virus de la clavelée et de la DNCB, il apparaît donc important de maintenir une vigilance et suivre l'évolution des foyers de clavelée et variole caprine dans cette région de l'Europe.



**Figure 2: Foyers de clavelée et variole caprine en Europe en 2013-2014 (source: Animal Health and Veterinary Laboratories Agency - rapport de février 2014)**

### Références :

- Animal Health and Veterinary Laboratories Agency (AHVLA). Qualitative assessment for the release of sheep pox virus and lumpy skin disease virus into Great Britain from the European Union. Rapport de février 2014 ([lien](#))
- Fiche OIE pour la clavelée et variole caprine ([lien](#))
- Malesios, C., Kostoulas, P., Dadousis, K., & Demiris, N. (2016). An early warning indicator for monitoring infectious animal diseases and its application in the case of a sheep pox epidemic. *Stochastic Environmental Research and Risk Assessment*, 1-9.